



Mouvement 2022 1er degré Pays de Loire

On est là pour vous aider !

Candidats volontaires

Personnels titulaires nommés à Titre Définitif

40 À 70 VŒUX MAX POSTES ET/OU GROUPES*

*Un vœu groupe se fait sur l'ensemble des supports identiques ou non, d'une même zone géographique. Les candidats peuvent classer les vœux au sein d'un groupe.

- adjoint classe maternelle
- adjoint classe élémentaire
- adjoint GS, CP, CE1 dédoublé
 - titulaire remplaçant
 - titulaire de secteur
 - titulaire départemental
- ASH (Ulis école, Ulis collège, Segpa...)
 - Direction (1 à 11 classes)
- Compensation décharge de direction

Candidats obligatoires

Personnels nommés à Titre Provisoire
 Personnels entrant dans le département
 Personnels réintégrés après détachement, dispo, Congé parental et Congé Longue Durée > 12 mois et un jour...
 PE stagiaires titularisables au 01/09/2022
 Personnels concernés par une mesure de carte scolaire
 Personnels en début ou en fin de stage de spécialisation CAPPEI (vœu large ASH)

40 À 70 VŒUX MAX DONT POSTES ET/OU GROUPES* PLUSIEURS VŒUX MOB MINIMUM**

**Un MOB = Mobilité Obligatoire. Ce sont les vœux groupes* obligatoires pour les candidats obligatoires (accessibles aussi aux candidats volontaires). Ils correspondent à peu près aux vœux larges des années passées.

Calendrier :

Phase principale avec une seule saisie des vœux
Avril 2022
 Ouverture du serveur pour saisie des vœux

Début avril 2022
 Publication des postes vacants et susceptibles de l'être

Début mai 2022
 Réception des accusés de réception sur I-Prof

Mai 2022
 Contestation du barème

Mi juin 2022
 Résultats de la phase principale I-prof

Été 2022
 Phase d'ajustement selon les postes libérés



Permanences d'aide au Mouvement à distance en visio, par mail ou par téléphone
 Pour un rdv individuel, formulaire d'inscription sur notre site.

Types de postes proposés au mouvement

On vous aide à vous y retrouver...

Postes entiers vacants

Postes libérés

- Départs en retraite
- Créations de postes
- Supports attribués à TP en 2021-2022

Tous les autres postes sont susceptibles d'être vacants.

Postes de titulaires de secteur*

Postes constitués de plusieurs postes fractionnés

entre plusieurs classes ou plusieurs écoles rattachés à une circo

L'enseignant est nommé à Titre Définitif sur cette circonscription.

Rattachement administratif à une école

Postes de titulaires départementaux*

Postes constitués de

- **Une part fixe** (33, 50, 58, 75 %...) obtenue à Titre Définitif constituée d'une ou deux décharges de direction.
- **Une part variable** composée de regroupements de service à proximité si possible qui peut changer chaque année.

* POUR SIMPLIFIER LES CHOSES... LES TERMES TITULAIRES DE SECTEUR ET DÉPARTEMENT AUX SONT INVERSÉS EN VENDÉE.



CAS D'AFFECTATIONS À TITRE PROVISOIRE :

- NOMINATION SUR UN POSTE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ SANS ÊTRE TITULAIRE DU CAPPEI OU DU CAPA-SH
- NOMINATION SUR UN POSTE DE DIRECTION, ENSEIGNANT RÉFÉRENT, CPC SANS ÊTRE INSCRIT SUR LISTE D'APTITUDE
- SI AUCUN POSTE NE CORRESPOND À UN VŒU PRÉCIS, GROUPE OU MOB DONC POSTE OBTENU D'OFFICE PENDANT LA PHASE D'AJUSTEMENT

Comment fonctionne la machine ? *

LES CANDIDATURES SONT ANALYSÉES DANS L'ORDRE DES BARÈMES DU PLUS FORT AU PLUS FAIBLE ET À BARÈME ÉGAL, DU RANG DU VŒU PUIS AGS... ET TIRAGE AU SORT.

RECHERCHE DE VŒUX 1 À 70

DONT VŒUX GROUPES (ET SOUS-VŒUX)

DONT VŒUX MOB SUR DES ZONES PLUS LARGES

AFFECTATION À TITRE DÉFINITIF